L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres No 73 | NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 29 SEPTEMBRE 1877. | 51me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 29 SEPTEMBRE.

Le mouvement de Conkling.

M. Conkling est un orateur éminent, un homme riche et distingué dans son Etat. Il n'avait jamais passé pour un extrémiste parmi les hommes politiques du parti républicain, et, dans différentes occasions, il avait prononcé des discours qui dénotaient un esprit libéral et conciliant. On avait fondé sur lui des espérances que son attitude récente à la convention de Rochester a fait complètement évanouir.

Depuis son retour d'Europe, M. Conkling avait gardé un silence tellement absolu sur les questions politiques, que personne ne pouvait dire quelle position il allait prendre à l'égard de l'administration de Hayes.

Son parti était pris cependant, et sa circonspection n'était qu'une manœuvre, qu'un tour pouvons-nous dire, pour laisser les électeurs républicains dans l'ignorance la plus absolue sur ses dispositions et celles de ses amis. C'est à l'aide de cette manœuvre que la coterie Conkling a réussi à se faire une majorité des trois quarts dans la convention républicaine de New-York.

Nous avions raison de dire hier que cette convention ne représentait nullement les opinions de la majorité des électeurs républicains; le langage de la presse du parti le prouve surabondamment.

Le *Graphic* déclare que ce qu'a fait Conkling à Rochester équivaut au licenciement du parti républicain, et il croit que la masse des électeurs de ce parti ne voteront pas pour les candidats de la convention. Cette attitude des républicains de New York forcera le président Hayes à chercher son appui dans le peuple.

Suivant l'*Evening Post*, autre journal républicain, la convention ne représentait pas le parti, et si l'élection a lieu sur la base choisie, il en résultera non une défaite, mais l'enterrement du parti républicain.

Le *Commercial Advertiser*, républicain radical, dit que la convention en endossant le malencontreux discours de son président, a déclaré la guerre au Président et à son Cabinet. Il censure les discours venimeux prononcés et dit qu'ils n'inspireront pas au parti républicain de confiance dans leur succès aux élections d'automne.

Le *Graphic* relate le fait que les spectateurs qui assistaient aux séances de la Convention étaient loin de partager les idées de la majorité; ils ont applaudi Curtis et hué les remarques de Conkling. Ce dernier a essayé de justifier son discours qui a paru trop violent, même à ses partisans, en disant qu'il avait été attaqué par les amis de l'administration. Il a ajouté que l'audace lui avait toujours réussi et qu'il comptait sur l'effet de son discours pour se faire réélire au Sénat. Le fait est qu'il a brûlé ses vaisseaux. Peut-être a-t-il vu que la débandade du parti républicain était inévitable, et a-t-il voulu la précipiter pour se mettre à la tête de l'organisation d'un nouveau parti. En ce cas il a mal choisi son terrain.

Un nouveau parti n'a de chances de succès que s'il s'appuie sur une idée déjà populaire dans les masses, s'il répond à un sentiment existant ou à un besoin réel du pays. Or, ce n'est pas en ramassant la partie du programme républicain qui avait été déjà rejetée comme un fardeau trop lourd, que Conkling ou tous autres réussiront à former un nouveau parti. Hayes est bien mieux placé qu'eux pour tenter l'entreprise; mais il aurait tort de le faire et son administration aurait un plus beau rôle dans l'histoire si elle continuait simplement jusqu'au bout son œuvre de pacification; tout en se consacrant aux questions économiques qui réclament l'attention des deux branches du gouvernement.

Une vaine tentative d'agitation.

Les radicaux sont les mêmes dans tous les pays. Ils ne sont jamais contents des résultats acquis et ils les compromettent presque toujours par de maladroites exigences.

Quelques politiciens radicaux, craignant sans doute qu'on ne les oublie, viennent de tenir à la Nouvelle-Orléans un conclave dans lequel ils ont péroré longuement, attaqué le président Hayes et adopté des résolutions pour blâmer la décision prise par le Bureau des Ecoles de ne pas mélanger les élèves des deux races.

En soulevant de nouveau cette question, au risque de troubler, par une agitation inutile, la paix et l'harmonie qui règnent en Louisiane, ces politiciens ont voulu se mettre de nouveau en évidence et peut-être fournir des arguments à la coterie des radicaux du Nord qui prépare une campagne contre l'administration.

La meilleure conduite à tenir envers cette petite église de brouillons, c'est d'en parler le moins possible. Puisqu'ils se sont adressés aux cours pour faire juger leurs prétentions, il faut laisser à celles-ci le soin d'enterrer cette question. Nous pensons donc que le *Democrat* aurait mieux fait de ne pas entrer de nouveau dans la discussion d'un sujet épuisé. Se contenter de mentionner les procédures et faire le silence sur le petit cénacle de l'église baptiste, nous paraît être la meilleure tactique à suivre pour étouffer cette tentative d'agitation.

CONCERT OFFERT A MM. JOUBERT ET D'AQUIN.—Les dames de la Nouvelle-Orléans ont offert aux deux sympathiques virtuoses louisianais, MM. Joubert et D'Aquin, un concert qui aura lieu mardi prochain, 2 octobre, à la salle Grunewald. Nos jeunes compatriotes repartiront bientôt pour aller reprendre le cours de leurs études au Conservatoire de Paris et peut-être n'aurons nous plus d'autre occasion de les entendre avant qu'ils nous reviennent avec une renommée artistique consacrée par le monde musical européen. Le public orléanais ne manquera donc pas de s'associer à la bonne pensée des dames qui ont organisé ce concert et il accordera aux bénéficiaires, sans aucun doute, un appui aussi libéral que bienveillant.

—M. le duc d'Aumale, aux manœuvres de la 28e brigade, à Chaumont, a remis la croix de grand-officier au général Jeanningros, un des braves qui, à Metz, fit lacérer les drapeaux de sa division plutôt que de les envoyer à Berlin:

Soldats, a dit le duc d'Aumale, il y a quarante-deux ans, le caporal Jeanningros, portant comme vous le sac et le fusil, reçut sa première blessure. Il y a trente-quatre ans, je remettais au lieutenant Jeanningros, qu'on appelait le Bayard des zouaves, la croix de la Légion d'honneur. Jamais ces insignes n'auront brillé sur un cœur plus vaillant.

Et il lui donna l'accolade avec l'épée nue.

MR. THIERS L'AMI DES TURCS.—Le 8 août dernier, M. Thiers a écrit à un ami en Angleterre une lettre sur la situation politique. Son correspondant vient de communiquer au *Times* l'extrait suivant de ce document:

"Voilà les Turcs en veine de succès, écrit M. Thiers à M. Henri Reeve. L'Europe a été inique envers eux, car la justice et le véritable intérêt de l'équilibre universel étaient avec eux. On aura fort à regretter l'abandon dans lequel on les a laissés. Je dis cela pour l'honneur de la raison et de la prévoyance lointaine. Dans les vues de la paix présente, un accommodement prochain est désirable. Je n'en vois pas encore les moyens, car les Russes vaincus seront plus exigeants que les Russes vainqueurs. Je crains bien les suites d'une seconde campagne, car la campagne de cette année ne me paraît pas devoir être suffisante pour amener l'apaisement de l'Orient."

MEUBLES! MEUBLES!—Ce n'est pas à tort que la maison de Jos. B. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido, est appelée le "Palais des Meubles". On trouve, en effet, dans cette fabrique, des meubles de tous genres, de toutes formes, de tous styles et à tout prix. Ils sont tous très habilement et très solidement confectionnés. Allez y et voyez de vos yeux.

VOYAGE DU MARECHAL MAC-MAHON DANS LE SUD-OUEST.

(Suite.)

On lit dans le *Journal Officiel*:

Ce matin, le Maréchal est parti pour Virelade, sur la rive gauche de la Garonne, afin de visiter le champ de tir de l'armée territoriale, organisé par M. Joseph de Carayon-Latour, lieutenant-colonel du 140e régiment d'infanterie.

Le Maréchal, à sa descente du train, a été acclamé par les populations des environs accourues à sa rencontre. M. Joseph de Carayon-Latour, maire de Virelade, entouré des autorités de l'arrondissement et des notabilités du pays, a reçu le Maréchal au château de Virelade et lui a adressé le discours suivant:

"Monsieur le Maréchal,

"Je ne me permettrai pas de retarder par un discours votre marche rapide et salutaire au milieu de nos populations agricoles, mais, en qualité de maire de la commune de Virelade, et de commandant d'une partie des forces territoriales de notre contrée, mon devoir est d'être l'interprète bref et discret des représentants des populations qui vous entourent, et des travailleurs vaillants qui sont tous profondément émus et reconnaissants de l'honneur que vous nous faites en venant visiter notre modeste commune.

"Monsieur le Maréchal, dans les jours de deuil et de malheur, aussi bien que dans les jours de triomphe et de gloire, vous avez été grand sur les champs de bataille, et vous avez maintenu haut l'honneur du nom français.

"Tous vos efforts généreux tendent maintenant à unir les cœurs, à pacifier les esprits, et partout, sur votre passage, par vos paroles et par vos grands exemples d'abnégation et de patriotisme, vous faites appel à la concorde et à l'union de tous les Français qui aiment sincèrement leur pays.

"Votre voix, monsieur le Maréchal, sera entendue dans nos contrées, car, tous ici, nous demandons la paix au dehors, la sécurité à l'intérieur; nous voulons, avant tout, le respect de l'autorité, de la religion, de la famille, de la propriété; nous voulons, en un mot, le maintien des grands principes de conservation dont vous êtes, monsieur le maréchal, le valeureux défenseur, et sans lesquels toute société périt.

"Vous venez, aujourd'hui, encourager, par votre présence, des exercices militaires et assurer ainsi à nos populations que le moyen le plus certain d'éviter les fléaux de la guerre, c'est qu'on sache en Europe que si la France, d'accord avec vous, est fermement décidée à donner aux puissances étrangères toutes les garanties d'ordre et de paix, elle veut en même temps être de force à défendre le sol de la patrie si, ce qu'à Dieu ne plaise, il était injustement attaqué. L'armée française, monsieur le Maréchal, place sa confiance dans votre commandement; forte de ses traditions et de son respect de discipline, elle restera toujours soumise à ses lois et fidèle à son chef, et se montrera ainsi la noble gardienne de l'honneur de la France. Les honnêtes gens comptent sur vous, monsieur le Maréchal, vous avez le droit de compter sur eux; leur concours et leur dévouement, j'en ai la ferme espérance, ne vous feront pas défaut. Que Dieu vous protège et vous donne l'honneur d'amener à bonne fin votre grande œuvre de pacification et de salut."

"Le Maréchal a répondu:

"Je vous remercie, monsieur le maire, des sentiments que vous m'avez exprimés et qui répondent aux miens. Vos laborieuses populations désirent par-dessus tout la paix à l'extérieur et la concorde à l'intérieur. La paix ne saurait être compromise, je vous en donne l'assurance; la concorde à l'intérieur, je la veux comme vous et, avec le concours de tous les bons citoyens, j'espère l'obtenir. En répondant à l'appel que vous m'avez adressé, j'ai voulu reconnaître par moi-même les progrès que vous avez fait faire à l'organisation du régiment territorial que vous commandez et qui m'avaient été signalés. Je n'ai pas oublié non plus la part qu'aux jours de nos malheurs vous avez prise à la défense du pays. Vous êtes de ceux qui ont le plus énergiquement soutenu l'honneur de nos armes, en même temps qu'à la tête des mobiles de la Gironde vous donniez aux enfants de cette belle contrée l'occasion de témoigner de leur vaillance et de leur patriotisme. Je vous en remercie."

Le Maréchal a quitté Virelade à une heure et est arrivé à Arcachon à deux heures et demie, salué par une salve de 21 coups de canon. Il était escorté du vice-amiral de Dompierre d'Hornoy et de plusieurs officiers de l'aviso l'*Hirondelle* et du stationnaire le *Travailleur*. Il a été reçu à la gare, où la foule se précipitait pour l'acclamer, par le maire d'Arcachon, M. Deganne, qui lui a adressé l'allocution suivante:

"Monsieur le président,

"La ville d'Arcachon est plus profondément touchée que je ne saurais vous l'exprimer de l'honneur que vous daignez lui faire en venant la visiter.

"Elle est d'autant plus heureuse qu'en saluant aujourd'hui le chef illustre de la nation, elle peut lui dire combien elle est reconnaissante de l'immense bienfait qu'elle vient d'en recevoir.

"Cette plage sans rivale, ces chalets si pittoresques, ces riches et belles villas, cette jeune et florissante ville tout entière menaçaient d'être engloutis par la mer, si des mesures promptes et énergiques n'étaient prises pour arrêter les rapides progrès des flots destructeurs.

"Les efforts réunis de la commune et des propriétaires riverains étaient impuissants pour conjurer le péril, si l'Etat ne venait pas à leur aide. Vous l'avez généreusement compris, monsieur le Président, et, en confiant aux ingénieurs du gouvernement la direction des travaux de défense qui vont s'exécuter, vous avez préservé d'une ruine imminente cette ville qui, quoique toute nouvelle, est déjà si importante et dont la vive et profonde gratitude vous est à jamais acquise.

"Les populations laborieuses qui entourent le bassin d'Arcachon, s'attachent à féconder autant qu'elles le peuvent les sources de prospérité que la Providence leur a libéralement accordées; elles se livreront dorénavant en toute sécurité à ce rude labeur, et nos hardis pêcheurs, cette pépinière de matelots toujours prête à monter sur les vaisseaux de l'Etat, ne seront plus exposés, en rentrant au port, à trouver disparu le toit où ils laissent en partant toutes leurs affections et sous lequel reposent leurs plus chères espérances.

"Peut-être aussi, monsieur le Président, ces premiers ouvrages exécutés dans le bassin d'Arcachon seront-ils le prélude de travaux plus importants destinés à améliorer l'entrée, si souvent dangereuse de la baie, et à faire de cette magnifique retraite de l'océan, capable de contenir toutes les flottes de l'Europe, un port de refuge pour les vaisseaux de l'Etat comme pour les navires de commerce, refuge qui, sur une côte hospitalière et si souvent désolée, leur fait complètement défaut depuis l'embouchure de la Gironde jusqu'à l'entrée de l'Adour.

"Il serait beau pour notre époque de traduire en fait cette pensée qui, depuis Vauban, a été l'objet des méditations et des études de nos plus illustres hommes d'Etat et de nos plus savants ingénieurs. De ces méditations et de ces études est sorti un projet définitif qui, après avoir été soumis à diverses enquêtes et toujours reçu les plus favorables avis, a été adopté en 1860 par le conseil général des ponts et chaussées. Il ne reste donc plus qu'à en entreprendre l'exécution.

"Permettez-nous d'espérer, monsieur le président, que, dans un avenir prochain, il vous sera possible de commencer à mettre en œuvre ce grand projet, et qu'en dotant la France d'un des plus beaux ports du monde, vous réaliserez une de ces conquêtes pacifiques qui complètent si admirablement la gloire acquise sur les champs de bataille."

Le Maréchal est allé ensuite visiter le Casino et l'école Saint-Elme, où sont formés les jeunes gens qui se destinent au cabotage et au voyage au long cours.

A quatre heures et demie, le Maréchal a quitté Arcachon pour retourner à Bordeaux où il est arrivé à six heures.

LES DISCOURS DE BORDEAUX.—L'allocution politique, prononcée par M. le Président de la République à Bordeaux, ainsi que le discours de M. Fourcand, auquel cette allocution a servi de réponse, sont appréciés par la presse parisienne. Les organes d'ordre moral sont très sobres de réflexions à cet égard. Les journaux républicains, au contraire, se montrent, en général, plus satisfaits du langage tenu à Bordeaux par le chef de l'Etat, que de celui qu'il avait fait entendre à Bourges et à Evreux.

"La réponse de M. le maréchal au discours de réception de M. Fourcand, dit le *Temps*, se distingue des précédentes allocutions présidentielles, par un ton moins agressif envers les adversaires de la politique du 16 mai. Il semble qu'une certaine détente se soit faite dans l'esprit de M. de Mac-Mahon. Les paroles de M. le maire de Bordeaux, bien qu'elles fussent l'expression d'une même pensée politique que celles du maire d'Evreux, n'ont donné lieu, de la part du maréchal, à aucune manifestation de mécontentement. L'irritation témoignée par celui ci, en réponse au maire d'Evreux, ne se retrouve pas dans la réponse à M. Fourcand. On peut constater avec satisfaction, cette évolution dans la forme, sinon dans le fond, de la pensée du chef de l'Etat.

Il est certain que cette allocution présidentielle ne semble pas avoir subi l'inspiration qui avait prévalu particulièrement dans les paroles prononcées à Evreux, et nous serions bien surpris, après la réponse si concise que lui a faite le Président, si M. Fourcand subissait le sort qui a été échu à M. Corbeau, après qu'il eut également exposé au Président de la République les sentiments républicains de la population.

D'ailleurs, il paraît, comme nous l'avons déjà sommairement indiqué hier, que la réponse du maréchal a produit une vive impression sur la population qui assistait à l'arrivée de M. de MacMahon à Bordeaux.

"Ces paroles, dit le *National*, prononcées à la suite du discours de M. Fourcand, à titre d'association aux sentiments exprimés dans ce discours, et suivies des applaudissements unanimes que le correspondant qui assistait à cette belle cérémonie nous fait connaître—applaudissements partis de tous les rangs de la population, et particulièrement de la place où se trouvaient les conseillers généraux dont les convictions républicaines ne sauraient être mises en question—ces paroles, disons-nous, nous autorisent à considérer, de même que lui, la journée du 10 septembre comme une bonne journée pour la République."

Le *Soir* voit dans le discours de M. de Fourcand un indice du retour du centre gauche vers le maréchal:

Le temps, dit-il, versera son baume sur les susceptibilités, et le groupe parlementaire, qui tient en échec la Constitution, se rendra à l'évidence. Nous ne désespérons même pas de le voir brûler ce qu'il adora et adorer ce qu'il brûle avec une parfaite ferveur. En attendant, le mouvement s'opère membre par membre. A la réception du maréchal à Bordeaux, empressée et chaleureuse, soit dit en passant! le maire, M. Fourcand, sénateur, d'une nuance plus accentuée que M. Bertauld—il appartient à la gauche républicaine—a prononcé une allocution de bienvenue très courtoise. La *République française* n'en est pas satisfaite. Le langage de M. Fourcand n'en est que plus digne d'attention: il trahit un travail psychologique tendant à séparer les modérés des radicaux, soit opportunistes, soit intransigeants.

PAUL DE CASSAGNAC OPPORTUNISTE.—M. Paul de Cassagnac a prononcé dans le département du Gers, à l'occasion de la distribution des prix aux élèves des écoles chrétiennes d'Eauze, un discours dont la *Patrie* donne la péroraison. On verra que le rédacteur du *Pays* est devenu opportuniste.

Dans la bataille qui va se livrer, il n'y aura plus d'impérialistes; il n'y aura que des Français debout et marchant sans arrière-pensée contre l'ennemi commun, la Révolution! (Applaudissements prolongés.)

Oublions nos haines, oublions nos compétitions, laissons sommeiller nos droits respectifs; quand la France parle, les dynasties doivent se taire!

Et gardant chacun nos pieuses traditions, nos affections, aidons à l'œuvre de l'héroïque soldat qui a compté sur nous pour gagner la victoire!

Nos pères l'ont suivi sur le champ de bataille de Magenta, l'ont suivi à l'assaut de Malakoff; nous, nous le suivrons au scrutin, sans peur, sans faiblesse, lui apportant le concours qu'impose sa mission providentielle. (Applaudissements.)

Retournez dans vos campagnes, dispersez-vous, racontant ce que vous avez entendu ici et vous souvenant qu'il ne faut songer qu'à ce qui nous unit, et non à ce qui nous divise.

Au-dessus de la politique des partis plane une autre politique dans ce moment, et c'est celle que je vous prêche, c'est celle que vous suivrez, c'est celle qui triomphera, car c'est la politique de la France qui croit et qui prie, qui travaille et qui se bat, et qui, celle-là, est la vraie, la seule France! (Applaudissements prolongés.)

PÉRILS POUR LA FRANCE.—Le *Daily Telegraph* reproduit l'extrait suivant, intitulé: *l'Allemagne et la France*, et tiré d'une correspondance particulière de Vienne du 3 septembre:

"Les élections françaises sont attendues avec autant d'anxiété à Berlin qu'à Paris, et nous avons une bonne raison de croire que le résultat, quel qu'il puisse être, n'aura pas une faible influence sur la politique générale de l'Allemagne. L'impression dominante dans les régions politiques ici est que plus les élections seront radicales et plus le prince de Bismarck sera content. On est convaincu que quelques idées de domination radicale en France ouvriraient la voie à une nouvelle invasion allemande, et mon attention a, aujourd'hui encore, été attirée sur les relations inexplicables qui existent entre la presse radicale en France et certains journaux allemands semi-officiels. Les doctrines cosmopolites des démagogues français ne sont pas, comme vous pouvez l'imaginer, en faveur auprès des cours étrangères. Si le prince de Bismarck peut prouver que leur voisinage est une source de péril permanent pour les dynasties de l'Europe, il obtiendra *carte blanche* pour faire comme il l'entendra de l'autre côté du Rhin. Si tel est son projet, l'exécution en sera grandement facilitée par la duplicité d'une certaine classe de politiciens français."

FAUSSE NOUVELLE.—Le communiqué suivant a été adressé à la *République française*:

La *République française*, dans son numéro du 4 septembre courant, publie le texte d'une circulaire qu'elle prétend avoir été envoyée par l'administration aux préfets et sous-préfets de la République pour les inviter à demander aux juges de paix un rapport détaillé sur la situation physique, économique, morale, judiciaire et politique de chaque canton. Après avoir commenté le programme contenu dans cette circulaire, le journal conclut que l'on veut transformer les juges de paix en "serviles instruments d'espionnage et de délation."

La *République française* ne dit pas quelle "administration" aurait envoyé cette circulaire, qui n'émane d'aucun ministère et dont l'existence est absolument inconnue du gouvernement.

L'OPINION DE M. THIERS SUR UNE CHAMBRE UNIQUE.—La *France* est l'émule du *Journal des Débats*. L'imagination, l'activité de M. de Girardin sont incroyables; son journal est changé en une fabrique de fausses doctrines, de fausses appréciations, d'erreurs voulues ou non voulues. En voici une, entre autres, que relève la *Gazette de France*:

La *France* pousse la fantaisie jusqu'à écrire:

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

1638—Naissance de l'homme qui a dit: L'Etat, c'est moi;
1877—Mort de l'homme qui a établi que l'Etat, c'est la majorité.

A quoi la *Gazette de France* répond:

M. Thiers n'avait qu'une conviction: c'est, comme l'écrivait le "Temps" en 1873, que "sa conscience était au-dessus de la majorité."

"Que voulez-vous que je fasse devant une Assemblée unique, moi qui ne suis pas un faiseur de coups d'Etat?

"Voulez-vous méconnaître que l'Assemblée la plus honnête soit exposée à des entraînements? Il faut qu'on puisse le contredire, et quand je n'ai pas d'attributions, pas même un *véto*, je ne pourrais seulement pas vous supplier par des raisonnements et des prières.

"Voulez-vous un esclave, un commis qui, pour garder le pouvoir sera de votre avis? Choisissez-le; il n'en manque pas.

"Mais en me choisissant, vous m'avez supposé quelques lumières, et quand je vous résiste, ce n'est que dans l'intérêt du pays.

"Il est bien plus facile de se soumettre à la volonté d'un roi ou d'une majorité; mais ni sous la monarchie, ni sous la République, je n'ai voulu le faire. Si vous m'ôtez le seul moyen qui me reste, comment ferais-je mon devoir?"

LA TOISON D'OR.—M. Thiers étant chevalier de la Toison d'Or, son collier qui était porté aux obsèques par un maître des cérémonies, sera rendu, selon l'usage, à M. le marquis de Molins, ambassadeur d'Espagne.

Il n'y a plus, à l'heure qu'il est, que trois personnes, en France, possédant cette décoration:

M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République;
M. le duc de Talleyrand-Périgord de Valençay, ancien ambassadeur,
Et M. le duc de Noailles.

FAMINE A PONDICHÉRY.—On sait que les Indes anglaises ont été ravagées, l'an dernier, par une effroyable famine. Les Indes françaises sont à leur tour éprouvées par le fléau à la suite d'une sécheresse exceptionnelle. La chambre de commerce de Pondichéry vient d'adresser, aux chambres de commerce de France une lettre qui contient à la fois un tableau de cette horrible situation et une demande de secours:

La misère est arrivée à son comble; les six mille pauvres qui reçoivent des aliments présentent l'aspect le plus affreux de la souffrance humaine; dans les rues de la ville noire, sur les routes du territoire, se voient des malheureux à l'état de squelettes; les mères vendent leurs jeunes enfants qu'elles ne peuvent nourrir; des actes de cannibalisme, isolés heureusement, sont commis sur le territoire anglais; les journaux anglais relatent que, malgré les secours abondants du gouvernement, nombre d'Indiens meurent de faim.

Nous espérons que les pluies de septembre et de la mousson ne feront pas défaut; s'il en était autrement, nous n'oserions calculer les désastres qui en résulteraient fatalement; mais, même avec des pluies qui donneront du travail aux gens qui y sont encore propres, la cherté des grains n'en subsistera pas moins jusqu'en janvier prochain, époque des récoltes, jusque-là nous aurons sur les bras des malheureux incapables de tout travail.

La charge est trop lourde pour notre administration locale, la chambre de commerce de Pondichéry fait appel aux chambres de commerce des villes de la métropole avec lesquelles nos maisons ont des relations d'affaires.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Départs.

Nous donnons ci-dessous une partie des départs qui ont eu lieu hier au soir par la ligne favorite de Mobile:

Gouverneur A. Cummings, Louisville; T. G. Williams, Chicago; J. F. Charlton, Washington; Charles Long, Boston; Mme Wm. Dutton et sa famille, Macon; H. S. Lewenthal et W. J. Wernberg, New York; D. Wolf, Cincinnati; N. P. Wills, Boston; P. O. De Pass, Pensacola; J. R. Matthews, Mlle M. E. Baker, Weldon, N. C.; J. M. Neill, Nashville; Joseph C. Mitchell, Baltimore; I. L. Free, New York; S. Levy, Cincinnati.

Une conséquence de mauvaises cautions.

Une enquête, basée sur une lettre de l'ex-député marshal des Etats-Unis, McMickle, relativement au bureau des pensions à la Nouvelle-Orléans, avait été ordonnée par le département de l'Intérieur, et l'officier spécial Sprague avait été envoyé ici pour examiner l'affaire des cautions de Mr Isabelle, agent de ce bureau. L'examen a bien vite convaincu Mr Sprague que tout n'était pas de bon aloi dans ces cautions qui pourraient à peine faire une somme de $40,000 quand il aurait fallu des garanties solides pour répondre de $150,000.

Ayant adressé au département de l'Intérieur une communication conforme à ces impressions, l'officier chargé de cette enquête préalable a reçu de Washington l'ordre de prendre possession du bureau de pension, ce qu'il a fait. En conséquence Isabelle a été renvoyé et Sprague a assumé temporairement la place d'agent des pensions. Dans quelques jours on en saura sans doute davantage. On a lieu de croire que deux ou trois de ces hommes de paille qui servaient de caution sont ici et il faut s'attendre à leur arrestation d'un moment à l'autre; on a lieu de croire aussi que ces hommes de paille ont eu une forte part dans les profits avant et depuis la consolidation du District.

La question des écoles mixtes.

Pinchback, revenu de son voyage à Chicago a harangué le meeting des amis des écoles mixtes, mercredi soir, à la Première Eglise Baptiste de la mission rue Commune. Pinchback a accusé le Président Hayes de mauvaise foi en ce qu'il n'a pas tenu les engagements qu'il avait pris. Pinch n'a pas épargné non plus le parti démocrate et, de fait, il a un peu grommelé sur tout le monde. Pinch n'est pas content et ses deux amis Ruby et Trevigne ne sont pas contents non plus.

Des résolutions très amères ont été passées contre le bureau d'Ecole d'Etat dont la conduite est contraire aux sentiments exprimés dans la plate-forme démocratique et est une basse violation des promesses faites par le parti pendant la dernière campagne.

Après l'adoption des résolutions une quête a produit $21.75, somme qui a été remise au Trésorier.

Enquête sur les fonds d'école.

Dans sa prochaine séance le comité, chargé par la Législature de faire enquête sur la collection et l'emploi des fonds d'école entendra divers rapports de bureaux d'école de différentes paroisses, et quelques uns de ces rapports seront, dit-on, fort intéressants. Dans un cas, un déficit de $3000 a été trouvé. Dans un autre, le Bureau de paroisse rapporte qu'il lui a été impossible d'avoir les livres, les papiers en la présence de l'ancien trésorier, et le Bureau croit que ces livres sont en ville, et qu'on les garde de manière à les faire concorder avec des comptes ou autres documents fabriqués.

On cite un autre cas, où dans les règlements de la paroisse de St. Landry l'ex-membre du Bureau des Retours, Tom Anderson, sera appelé pour produire des comptes et des réclamations pour plus de $86,000, afin de couvrir la période à partir de 1870 jusqu'au jour où les officiers républicains furent forcés de se retirer.

Une inspection des livres du Trésorier d'Etat montrera que le total tiré depuis le commencement de 1870, s'élève à près d'un demi million de piastres y compris le fond courant d'école et l'intérêt, et dans quelques cas il sera difficile pour les officiers républicains de produire une balance claire et respectable.

Quais et Canaux.

On dit que les fermiers du port ont fini par consentir à réparer la brèche de la levée devant la Presse Atlantique et à faire certaines restaurations suivant les spécifications du voyer de ville.

Les administrateurs du commerce et des améliorations ont désigné pour les navires à vapeur un débarcadère devant la rue de l'Esplanade ou près de là.

Le Dr Choppin, président du Bureau de Santé, est allé voir le maire, hier matin, pour conférer avec lui sur certaines matières en connexion avec les affaires financières du Bureau. Mais aucune décision ne peut être prise avant la formation du budget.

Le Dr Choppin a dit qu'il avait lu que les conduits *vitrifiés* à l'intérieur étaient en grand usage dans les villes du nord pour les écoulements et les dessèchements. Ils ont trois pieds de diamètre ou plus si on le désire, et l'on dit que cette matière coute peu. La *vitrification* à l'intérieur tend à diminuer la friction de l'eau courante et augmente d'un tiers au moins la puissance d'écoulement des tuyaux. On pourrait les employer avec grand avantage pour les canaux de la rue du Camp et de la rue Melpomène, qui alors pourraient être comblés et disparaître.

L'idée est excellente et nous l'appuyons. Il faut absolument que ces deux canaux disparaissent d'une manière ou de l'autre. Quand il ne pleut pas, ce sont des canaux d'infection, et quand la pluie tombe en abondance ils ne servent à rien. Aujourd'hui, en outre, le canal de la rue du Camp est une barrière dans une bonne partie de son étendue, ce qui est fort dangereux pour les voitures. La ville étant devenue trop pauvre pour entretenir ces barrières et nettoyer ces canaux, nous ne voyons pas d'autre moyen pour en finir que d'employer les conduits *vitrifiés* dont parle le Dr Choppin, et si ces tuyaux ne répondaient pas au but, de remblayer le tout en supprimant et ponts et barrières.

Succession de François Lacroix.

Au décret rendu par le juge Tully dans l'affaire de la succession de F. Lacroix, nous empruntons ce qui concerne les taxes dues à la ville. En 1856 Lacroix possédait en commun avec sa femme pour plus de $250,000 en propriétés foncières. Avant la mort de sa femme, mort qui était prévue comme devant arriver bientôt, Lacroix, pour éviter l'embringuement qui aurait résulté d'une hypothèque tacite légale assurant les droits de ses deux enfants du chef de leur mère, fit une vente simulée des biens de la communauté à J. A. Lacroix, son frère.

Cette vente a été déclarée simulée par le juge qui maintient plusieurs réclamations dues par la succession et entre autres celles de la ville pour taxes arriérées dans les termes suivants:

Que la réclamation de la ville de la Nlle-Orléans pour taxes de ville sur les propriétés vendues soit réduite de $12,565 75 à $11,691 95.

Que la réclamation de la ville de la Nlle-Orléans pour taxes de ville sur des propriétés inventoriées et non vendues, s'élevant à $5,243 63, soit reconnue comme due par la succession, avec privilège sur le montant provenant des dites propriétés quand elles seront vendues.

Que le droit de la ville de la Nlle-Orléans à être payée pour taxes de ville sur propriétés non inventoriées et non vendues, réclamation s'élevant à $10,547 22, soit réservé jusqu'à ce que la dite propriété soit dûment inventoriée, vendue et un compte final soumis à la Cour.

Que l'opposition de la ville de la Nlle-Orléans, réclamant $2217, reste dû pour dessèchement sur propriétés vendues avec privilège sur le montant en provenant, soit maintenue de manière à ordonner que la somme soit payée seulement suivant l'étendue de la balance nette des montants provenant de chaque propriété vendue séparément, après déduction faite des taxes d'Etat et de ville; et que le reste s'il y en a, soit mis sur le tableau comme une réclamation ordinaire.

Que le droit de la ville pour la taxe de drainage sur les propriétés non vendues soit réservé, pour être payée de préférence sur le montant provenant des dites propriétés quand elles seront vendues.

Ainsi le paiement des taxes dues à la ville est parfaitement assuré. Le reste du décret ne concerne pas l'intérêt public.

Académie de Musique.

—Aujourd'hui, pour la dernière fois, "Baby" en matinée et en soirée. Plus de foule et plus de fou rire que jamais. Nous ne dirons pas que Baby sera regretté puis qu'il doit avoir pour successeur "Pink Dominos," mais on pouvait avec "Baby" faire salle comble huit jour de plus.

Mais quand on a PINK DOMINOS à son service, on ne craint pas d'avoir à jouer dans le désert, surtout quand la pièce doit être représentée par la troupe du théâtre du Parc de New York, la même qui a joué Baby. Cette pièce de Pink est celle des "Dominos Roses" d'Hennequin et Delacour, adaptée au théâtre anglais avec un grand bonheur par J. Albery. Elle se compose de trois actes, dont le premier représente un salon chez sir Percy Waggstaff, "les affaires sont les affaires"; le second représente un bal masqué aux jardins de Crémorne, "Ce n'est rien mais.."; et le troisième, encore le même salon: "Adieu Rebecca."

On dit qu'il y a dans cette comédie des situations neuves, surprenantes, et qui bien que d'un goût plus raffiné sont aussi comiques et risibles que les scènes de Baby.

La compagnie des waterworks.

Le maire a été informé que les premiers $500,000 du capital social de la nouvelle compagnie des waterworks ont été souscrits et que la dite compagnie est un fait accompli. Le délai avait été occasionné, à ce qu'on rapporte, par l'hésitation d'un des plus gros détenteurs de bons, qui avait antérieurement exercé des poursuites contre la ville, et qui avait été débouté de sa demande par une Cour inférieure des E. U.

Grande Fête Militaire.

Demain, dimanche, 30 septembre, la cinquième compagnie du régiment d'Orléans donnera une grande fête et campera militairement au Jardin Magnolia. Le programme est fort riche. Il y aura un tir à la cible pour tous les membres des compagnies militaires et un tir à la cible pour les dames seulement; une course à pied pour les jeunes filles et les jeunes garçons et jeux à la corde pour les enfants avec une distribution de jouets; un assaut d'armes entre plusieurs amateurs; une parade à 4 heures et demie, un exercice d'artillerie et un salut national; exercices gymnastiques.

Dans la soirée, panorama, lanterne magique et danse, la fête devant se terminer à 11 heures et demie précises du soir. Les prix d'entrée sont de 50 cts avec admission gratuite pour les dames et les enfants. Ainsi la fête sera brillante et populaire tout à la fois. Le Jardin Magnolia sera nécessairement foulé de monde.

TEMPÉRATURE—28 sept. 1877.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 du matin....	77	25
Midi........	86	30
3 P.M........	88	31
6 P.M........	84	29

—Dans un salon littéraire, quelqu'un citait, l'autre soir, ce proverbe oriental: "Avec du temps et de la patience, la feuille de mûrier devient satin."

"C'est vrai, répliqua en soupirant une spirituelle quadragénaire, Mme de N..... et celles qui portent le satin, deviennent.... mûres."

—Le correspondant italien du *Siècle* apprend à ce journal comment le pape apprécie la légèreté avec laquelle les nouvellistes annoncent sa mort:

En recevant avant-hier son filleul, le marquis di Baviera, qui est directeur du journal l'*Osservatore romano*, il lui a dit en souriant: "Les journaux me tuent sans cesse; dis-leur donc que j'ai en effet la plus grande des maladies, mes quatre-vingt-cinq ans avec bientôt quatre mois, mais que la lampe n'est pas encore éteinte." En effet, M. Baviera a publié un nouveau démenti de tous les bruits qu'on faisait courir depuis quarante-huit heures.

Auch, 8 septembre.—Les républicains du Gers ne demandent pas encore la tête de M. de Cassagnac, notre préfet. Pour le moment, c'est à sa bourse qu'ils en veulent. Aujourd'hui, cet honorable fonctionnaire commence à collectionner les procès en 10,000 fr. de dommages et intérêts. Il y en a d'abord un de la Petite République française, qui ne se lasse pas d'envoyer des huissiers à tous les préfets. M. Jean David, ancien maire d'Auch, candidat républicain, lui en intente un second (toujours en 10,000 fr. de dommages, c'est un prix fait), pour avoir empêché une réunion démocratique au Grand Orient d'Auch. M. Vignerou, secrétaire général et M. Blancard, commissaire de police sont également assignés.

— 144 —

Les miasmes rendus impuissants.—Le meilleur moyen de rendre impuissantes les vapeurs miasmatiques qui produisent les frissons, la fièvre et autres désordres, est de fortifier le système avec les "Hostetter's Stomach Bitters" qui sont le meilleur des préventifs contre la fièvre. Les opérations curatives des "Bitters" ne sont pas moins certaines que leurs effets préventifs et on peut compter là-dessus pour guérir les cas de fièvre qui résistent à la quinine et aux remèdes minéraux de la pharmacopée. La dyspepsie, la constipation, les maladies bilieuses, les rhumatismes et la débilité générale, cèdent rapidement à l'heureuse influence tonique et régulatrice. Les "Bitters" sont un incalculable bienfait pour les personnes faibles et nerveuses des deux sexes, un excellent remède de famille, et la meilleure sauvegarde pour les voyageurs et les immigrants sous des climats malsains.

— No 1 —

Succès étonnant.—C'est le devoir de toute personne qui a usé du Sirop allemand de Boschee d'en faire connaître les merveilleuses qualités à ses amis. Il guérit la consomption, la toux, le croup, l'asthme, la pneumonie et de fait tous les maux de gorge ou de poumon. Personne ne peut en user sans éprouver un soulagement immédiat. Trois doses suffiront, et nous considérons qu'il est du devoir de tout droguiste de le recommander aux pauvres poitrinaires mourants, pour qu'ils fassent au moins l'essai d'une bouteille, attendu que 40,000 bouteilles ont été vendues l'année dernière et que ce remède n'a pas échoué une seule fois. Le "SIROP ALLEMAND" ne saurait être trop connu. Demandez-le aux droguistes. Des bouteilles d'échantillon pour essai se vendent à 10 cents. Les bouteilles de taille régulière se vendent 75 cents, chez tous les droguistes.

Entrepôt de Tapis.
AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES
STOCK à une GRANDE RÉDUCTION DE PRIX au comptant.
Nous offrons, en ce moment, notre grand choix de TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, STORES, étoffes à rideaux, etc.
A UNE GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.
Les personnes qui désirent acheter de ces articles ou se renseigner trouveront leur intérêt à venir examiner notre stock et voir nos prix.
23 sept 6t PP A. BROUSSEAU & SON.

Payez vos Taxes Arriérées
Pour éviter la saisie de vos propriétés.
UN ESCOMPTE TRÈS LIBÉRAL VOUS EST ALLOUÉ,
CHEZ
J. BRETTE,
14.........RUE ST. CHARLES.........114
5 août—2 mois PP.

Maladies de l'Œil et de l'Oreille.
Dr C. BEARD, Oculiste.
ORLEANS INFIRMARY,
No 142 rue du CANAL.
LES malades de la campagne trouveront à l'Infirmerie les facilités nécessaires pour leur entretien. 27 avril—6m—PP

Société de Bienfaisance des Bouchers, de la Nlle Orléans—AVIS SPÉCIAL—Les invités et les membres de cette association sont prévenus que la sortie et le banquet annuel auront lieu le 7 octobre prochain. On se réunira à 3 heures P. M., à la salle habituelle rue Poydras. La plus grande ponctualité est requise de tous les sociétaires en vertu de l'article XIX page 13 des règlements.
Par ordre du président, WM. MAYLIE.
L. GRÉGOIRE, Secrétaire.
"NOTA"—Chaque membre devra être porteur de sa carte pour entrer au banquet, et chaque carte devra être payée avant le départ de la procession. 29sept—au 7 oct

Avis,
Société Française d'Assistance Mutuelle de la Ville de Jefferson.—Les membres de cette société sont requis d'assister à la réunion générale trimestrielle qui sera tenue LUNDI prochain 1er octobre, à 7 heures P. M., au local, coin Chippewa et Louisiana Avenue.
Par ordre du président, C. VERNEUIL.
JOS. H. NEGOUELOUA, Secrétaire.
28sep—3MVD

Le navire français LEOPOLD & MARIE, capitaine Lesealle, venant de Bordeaux, commencera son déchargement, LUNDI, 1er octobre, au poteau No — 2d District.
Les consignataires sont priés de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la Levée.
U. MARINONI, 69 Vieille-Levée.

Ni le capitaine ni le consignataire du navire français LEOPOLD & MARIE, venant de Bordeaux ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
U. MARINONI, 69 Vieille-Levée.
28 sept—3t

Transfert.
L'ACADEMIE JEFFERSON a été transférée au No 95 rue Conti entre Bourbon et Dauphine. 16sept—10t

J. EDMOND MERILH,
(Successeur de G. L. FEVRE.)
Importateur de
CUIRS ET CREPINS,
148 rue Royale et 198 rue Poydras,
P. O. Box 299. Nouvelle-Orléans.
1er sept—1m.

P. SAMORINI, agent.

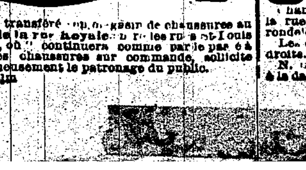

Ayant transféré son magasin de chaussures au No 94 de la rue Royale, entre les rues St-Louis et Conti, où il continuera comme par le passé à faire des chaussures sur commande, sollicite respectueusement le patronage du public.
3 sep—1m

EXCURSION DU DIMANCHE.
LE STEAMER "CAMELIA" partira, le dimanche, de l'extrémité du Nouveau Bassin, au Lac, à l'arrivée du train du City Rail Road partant de la rue du Canal à SEPT HEURES DU MATIN.
RETOUR: Le "CAMELIA" sera de retour à la Nouvelle-Orléans à temps pour le train de SIX HEURES ET DEMIE DU SOIR.
C. M. SORIA, Agent.
27 sept—3t Au No 20 de la rue de l'Union

BOUSQUET & POUPART
IMPORTATEURS,
41 rue Decatur.
En déchargement du navire LEOPOLD & MARIE et à arriver par ECLEPTIQUE, ET MARIE CELESTE:
50 barriques vin rouge QUEYRIES.
30 caisses LATOUR BLANCHE.
20 caisses PONTET CANET.
25 paniers L. RŒDERER véritable.
20 huitièmes COGNAC Pinet Castillon.
25 " Otard Dupuy.
750 caisses CERISES à l'eau de vie.
200 caisses SARDINES.
100 caisses VERMOUTH Noilly Prat.
100 paniers HUILE Plagniol.
Et en magasin des VINS FINS en caisses et en barriques à très bon marché. 29 sept—3m

U. BASSETTI,
En débarquement du navire "Léopold et Marie" de Bordeaux et à arriver par "Ecleptique".
200 BARRIQUES Vin Rouge St-Loubes G. Leforestier.
25 Barriques Vin Rouge St-Emilion G. Leforestier.
6 Demi barriques Vin Rouge do do
400 Caisses Cerises à l'eau de vie Blanchard Frères.
100 Caisses demi-boîtes Sardines.
10 do Cognac Comandon & Cie.
2 do 40,000 capsules métalliques.
A vendre par U. BASSETTI,
27 sept—4t 70 et 72 Rue Peters près Poydras.

U. MARINONI
69...........OLD LEVEE...........69
EN débarquement du navire Léopold & Marie, de Bordeaux—
100 Barriques VIN ROUGE, L. P. Baron.
100 Barriques VIN ROUGE, Cautreau fils.
20 Barriques VIN ROUGE, Ires Cotes de Bourg, E. Lagarde & Cie.
600 Caisses CERISES A L'EAU-DE-VIE, Chauvet fils.
200 Caisses SARDINES A L'HUILE, Desbons & Paris.
10 Caisses EAUX DE VICHY, Célestin.
10 Caisses ABSINTHE, Edouard Pernod.
50 Barils VINAIGRE DE VIN BLANC, Cesar Jne.
A vendre par U. MARINONI, 69 Old Levée.
26 sept—6 fs

E. MARES,
détaillant de vins, liqueurs, conserves bière et porter,
80 - - - - RUE DOUANE - - - - 80
entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse, Nlle-Orléans. La maison remplit promptement les commandes et les délivre gratis.
16 sept—1m

Changement de Local.
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE DE LA NOUVELLE-ORLEANS a transféré ses bureaux au No 27 RUE DU CAMP, PRÈS COMMUNE, récemment occupé par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique.
27 sept—1m LOUIS BARNETT, Secrétaire.

CHANGEMENT DE LOCAL.
LE METROPOLITAN BANK occupera son nouveau local, No 91 de la rue du Canal, coin Chartres, à dater du 27 septembre.
T. D. VAN HORN, Caissier.
27 sept—6 t

Avis spécial.
MM. REINERTH & MONTARDIER ayant acheté le stock et la clientèle de la maison chapellerie de D'ARCY, à l'angle des rues Canal et Chartres, annoncent à leurs nombreux amis et au public en général qu'à dater du 27 du courant ils leur présenteront les chapeaux, les casquettes, etc, les plus élégants qui aient jamais été offerts à la Nlle Orléans ou dans aucune autre ville des Etats-Unis.
Leurs prix seront aussi modérés et raisonnables que ceux d'aucun autre établissement de la ville. 16sept—1m

G. W. DUNBAR & SONS,
ont transféré leur établissement
AU COIN DES RUES
CANAL ET TCHOUPITOULAS.
23 sept—7t

Avis de société.
LES soussignés ont formé une société, sous la raison H. DE VERGES & CO., pour faire le commerce de la quincaillerie, aux Nos 17 et 19 de la rue Decatur, en face du bureau de Poste, comme successeurs de Chs. D. Lallande.
HENRY DE VERGES.
RICHARD DE VERGES.
F. N. LACOSTE.
Le soussigné remercie ses amis du patronage qu'ils lui ont accordé et les prie de le continuer à la nouvelle maison.
CHS. D. LALLANDE.
23sept—7t

Mr D. LOPEZ
A L'HONNEUR d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a réduit ses prix pour LES GLACES de 25 cents à 15 cents et que maintenant l'on trouvera chez lui les
CREMES—VANILLE, FRAISE, BISCUITS, SORBETS, ETC., ETC. à 15 cts.
11 sept—

AVIS.
MM. les planteurs-sucriers qui ont besoin de THERMOMETRES à sucre, de PESE-SIROPS et de MANOMETRES, ont tout intérêt à s'adresser chez le soussigné pour l'ACHAT et la REPARATION de leurs instruments.
H. NOIRET, Ingénieur-Opticien,
1er sept—1mMaïs 61 rue de Chartres.

Demande de cuisinière.
ON demande une bonne CUISINIÈRE pour une famille de deux personnes. Elle aura à s'occuper du ménage. S'adresser au No 344 de la rue des Magasins, avant midi. 23 sept—

Billards à vendre.
UN PETIT et un GRAND, en parfait état, avec tous leurs accessoires. Conditions avantageuses. S'adresser à l'ABEILLE.
19sept—

A louer,
Résidence en briques à trois étages avec verandah, située rue Royale (Cascalvo) entre [illegible] et St-Ferdinand, avec portcochère, gaz, water works et cave. Excellente occasion pour une bonne famille.
La propriété est en parfait état et sera louée à $20 par mois à un locataire respectable.
S'adresser à la pharmacie Laplace, 24 Champs Elysées, encoignure Victoire, 3me district.
18 sept—3t

A Louer
LA maison No 90, située rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser rue de l'Esplanade, No 94, ou au bureau de l'Abeille.
18 sept PP

A LOUER
LA MAISON No 97 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine, à proximité de deux lignes de chemin de fer urbain,—celle de l'Esplanade et celle de la rue Bourbon. Excellente pour une petite famille. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade, ou au bureau de l'Abeille, No 73 Chartres. 6sept—PP

A louer,
La résidence No 109 rue de l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourgogne. S'adresser au No 35 rue Bienville. 5 sept—1m

A louer,
Cette belle résidence 150 rue St. Pierre. Maison et magasin 138 rue de Chartres, près Toulouse. Un beau bureau premier étage à l'encoignure des rues Commune et Carondelet. Un bureau au rez-de-chaussée, 175 rue Commune. Magasin à trois étages, 144 rue Poydras, et divers bureaux dans l'édifice au coin des rues Commune et Carondelet.
Conditions modérées.
S'adresser à H. GALLY,
21sept—7t 177 rue de la Commune.

THE CONTI VERANDAH,
(L'Hôtel Verandah Conti.)
MIS A NEUF.
CHAS. GECKS...............Propriétaire.
L'OUVERTURE a eu lieu, le mercredi, 5 septembre. Le propriétaire n'ayant rien négligé pour mériter le patronage du public, il espère l'obtenir comme par le passé. Les prix sont raisonnables. 8sept—3m

HY. J. MUNTAGNET
(Successeur de ALP. LAINE, Agent.)
MARCHAND DE
Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.
COAL
Les commandes des plantations, des bateaux à vapeur et des familles seront promptement exécutées.
Chantier sur la Levée, 3ème district, au pied de la rue Champs-Elysées. Bureau, No 4 rue Carondelet, près Canal, N. O.
Les ordres peuvent être laissés aux deux endroits.
N. B.—Tout ordre reçu maintenant sera rempli à la date fixée par l'acheteur. 5 août—3m

Agence exclusive pour les Pianos de
Pleyel, Wolff & Co., de Paris,
PIANOS QUI N'ONT PAS DE SUPERIEURS.
ON TROUVERA TOUJOURS
AU MAGASIN DE MUSIQUE DE GRUNEWALD,
AU GRUNEWALD HALL, 18 RUE BARONNE.
Un stock de 100 pianos parmi lesquels on pourra faire des choix.
Les prix sont réduits et les conditions très faciles.
Faites demander le nouveau CATALOGUE ILLUSTRE.
AGENCE GENERALE AU SUD
pour la vente des pianos Doublement Victorieux de STEINWAY & SONS,
De W. KNABE & CO., HAINES, BROS,
Des nouveaux et jolis PIANOS DROITS DE FISCHER, qui ont été perfectionnés.
ORGUES des meilleures fabriques,
INSTRUMENTS DE MUSIQUE, CORDES—Variété infinie, importée par la maison.
Il y a des prix spéciaux pour les marchands de la campagne.
La maison envoie la liste des prix gratis par la poste,
Adresser les demandes directement, à
LOUIS GRUNEWALD,
30 mai— Aux Nos 14, 16, 18, 20 et 22 de la rue Baronne, Grunewald Hall.

CHANGEMENT DE LOCAL
VENANT D'OCCUPER MON NOUVEAU MAGASIN
No 135 de la rue du Canal (Batisse Touro)

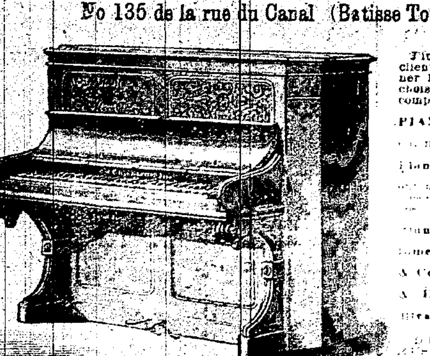

J'invite mes amis, mes clients et le public à examiner le grand stock que j'ai choisi avec soin et qui se compose des célèbres
PIANOS CHICKERING,
qui n'ont pas de supérieurs,
Pianos droits, Hardman;
[illegible] beau son, sont durables et se vendent à bas prix
Pianos carrés, Hale; des fameuses Orgues d'Estey & Co; des Orgues Mason & Hamlin; des Orgues New-England:
INSTRUMENTS DE MUSIQUE, CORDES, etc., importés directement de fabriques d'Europe; de
MUSIQUE ET LIVRES DE MUSIQUE,
et de tout ce qui se rattache à la musique. Ayant réuni dans un seul vaste et bel édifice le stock des cinq magasins que j'occupais, et ayant ainsi réduit mes dépenses, je suis à même de maintenir mon système de bon marché et de conditions avantageuses—système qui a toujours distingué mon établissement.
J'invite cordialement les citoyens de la Nlle-Orléans à se présenter à mon immense magasin soit comme visiteurs, soit comme acheteurs.
PHILIP WERLEIN.
26 août— Au No.135 de la rue du Canal, (Batisse Touro,) entre les rues Royale et Bourbon.

PHARMACIE DUCONGE,
39..........RUE DE CHARTRES..........39.
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHE,
SUCCESSEUR.
LES personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue, un assortiment complet de MÉDICAMENTS PATENTÉS, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIE, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Ducongé. 1er sept—1 an.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE
Importateur de Médicaments Patentés Français.
Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Peychaud.
11 mai 77—1an 3 rue de Chartres et 35 rue Bienville, Nouvelle-Orléans, La.

FINE COGNAC. SEIGNOURET FRERES — TRADE F.S MARK — BORDEAUX
WINES, OLIVE OIL.
COGNAC — FINE CHAMPAGNES — HUILES D'OLIVE VIERGE.
Château Dillon, Chât. Talbot, Chât. [illegible], Margaux, Lafite, Léoville, St.-Julien, [illegible], Sauternes, Barsac, Graves, etc., etc.
[illegible] & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.
Also at Agents' prices, at the Importers,—A. Lanata.—Schmidt & Ziegler.—Smith Bros. & Co.—E. J. Hart & Co.—Clark & Meader.—Ernest C. Villeré—Thos. H. Handy & Co.
oct—75—1 an

EDM. MANDIN & CIE.,
Successeurs de J. MANDIN & Cie.
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
57 rue Decatur - - - - - Nouvelle-Orléans.
—SEULS AGENTS DU—
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT
Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un mousseux et d'une saveur sans égaux.
—ET DES VINS DE—
Chateau Bellevue de P. Sallé Fils. Chateau de France de P. Bruyère. Graves d'Ambarès. [illegible] Frères, &c., &c.
LIQUEUR. "L'Ermite de Bordeaux."
1 janv 77—1an

GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT.
SEUL AGENT AUX ETATS-UNIS,
25 rue Bienville Vor MAIGNAN. Nlle-Orléans.
24 nov—1 an

ECONOMISEZ $20.
ECONOMISEZ
Par ces temps si durs.

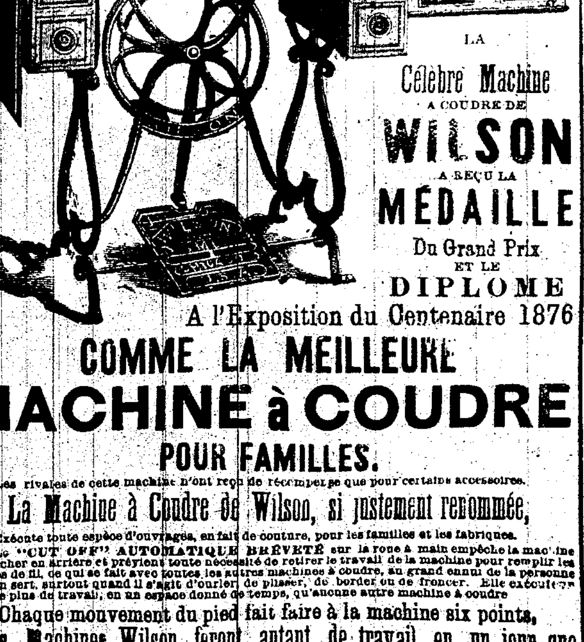

LA Célèbre Machine A COUDRE DE WILSON A REÇU LA MEDAILLE Du Grand Prix ET LE DIPLOME A l'Exposition du Centenaire 1876
COMME LA MEILLEURE MACHINE à COUDRE POUR FAMILLES.
Les rivales de cette machine n'ont reçu de récompense que pour certains accessoires.
La Machine à Coudre de Wilson, si justement renommée,
Exécute toute espèce d'ouvrages, en fait de couture, pour les familles et les fabriques.
Le "CUT OFF" AUTOMATIQUE BREVETÉ sur la roue à main empêche la machine de marcher en arrière et prévient toute nécessité de retirer le travail de la machine pour remplir les bobines de fil, ce qui se fait avec toutes les autres machines à coudre, au grand ennui de la personne qui s'en sert, surtout quand il s'agit d'ourler, de plisser, de border ou de froncer. Elle exécute un tiers de plus de travail, en un espace donné de temps, qu'aucune autre machine à coudre.
Chaque mouvement du pied fait faire à la machine six points,
Trois Machines Wilson feront autant de travail en un jour que QUATRE AUTRES MACHINES.
Elle n'exige pas d'instruction spéciale; on fournit avec chaque machine des renseignements illustrés qui en facilitent l'emploi.
Elle n'est jamais hors d'état et les ajustements sont parfaits.
Chaque machine est accompagnée d'un certificat authentique en vertu duquel la compagnie s'engage à la tenir en bon état, sans frais, pendant cinq ans. Les conditions de paiement sont très avantageuses aux acheteurs. Les machines sont livrées, sans frais de transport, à tous les dépôts de chemins de fer des Etats-Unis où nous avons des agents.
DEMANDEZ LES CATALOGUES ILLUSTRÉS.
ON A BESOIN D'AGENTS.
Pour de plus amples détails s'adresser à
WILSON SEWING MACHINE CO.,
No 189 rue du Canal, Nlle-Orléans. LOUISIANE.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 28 SEPT—CLASSE No 231.
Tirage de 4 heures P. M.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
65	64	5	3	6	72	20	55	35	[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature Ce 28 Sept. 1877—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PIPPE(?),
Commissaires.
Méfiez-vous des fausses Loteries.

Propositions pour le charroi de la Douane.
Douane de la Nouvelle-Orléans, Lne Bureaux du Collecteur, 19 septembre 1877.
CONFORMÉMENT à la section 2[illegible] de la loi du Congrès, approuvée le 22 juin 1874, section qui se lit comme suit:
"Que le charroi public de marchandises qui sont sous la garde du gouvernement, devra être adjugé après au moins trente jours d'avis, au plus bas proposant responsable qui devra fournir caution. Le dit charroi sera sujet aux règlements qu'approuvera le Secrétaire du Trésor."
Et, Conformément aux instructions du Secrétaire du Trésor, le soussigné recevra jusqu'à SAMEDI, 20 octobre 1877, à midi, à ses bureaux des propositions écrites pour charroyer, durant un an, à partir de la date du contrat, les marchandises sujettes aux droits de Douane.
[illegible]
JOHN E. KING,
Collecteur de la Douane.
22 sept—4 sam

Prof. LENORMAND,
Successeur de la célèbre Dentiste du marché Français:
ANNONCE au public qu'il arrache les dents à tout le monde, gratis à son domicile, tous les jours [illegible] quatre heures.
L'Essence de Malachite est à vendre à son office, No 1[illegible] rue St-Philippe.

CHAS. E. KELLS
—ET—
M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue [illegible].
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

ROSADALIS—ROSADALIS
[illegible]
A vendre par
E. J. HART & CO.,
73, 75, 77, 79 Tchoupitoulas.
25 juin—6m

INSTITUTIONS.

AVIS IMPORTANT.
Les planteurs et les propriétaires de terres
QUI ont des habitations, des fermes ou des terres à vendre [illegible]
BUREAU D'AGRICULTURE [illegible]

Collège St-Charles, Grand Coteau, Louisiane.
CETTE INSTITUTION bien connue dirigée par les Pères Jésuites reprendra, au commencement d'octobre, [illegible]
Pour références. F. POURSINE & Cie.

Collège de Spring Hill.
Près Mobile, Ala.
[illegible]

Collège des Jésuites,
RUE BARONNE.
LA rentrée des classes dans cette Institution aura lieu LUNDI, 1er octobre.
CONDITIONS.
Frais d'entrée [illegible]
Paiement d'avance tous les deux mois [illegible]

Avis aux familles.
COLLEGE JEFFERSON,
PAROISSE ST-JACQUES, LOUISIANE.
LA session de 1877-78 de cette institution commencera le MARDI, 2 octobre. [illegible]
Nlle-Orléans, 17 sept. 1877. P. POURSINE & Co., Agents.

ST. ALOYSIUS ACADEMY,
Dirigé par les Frères du Sacré-Cœur—à l'angle des rues Chartres et Quartier, Nlle-Orléans.
CETTE institution, si avantageusement connue, [illegible]

INSTITUTION D'AQUIN.
[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES JEUNES FILLES,
[illegible]
Enseignement Primaire, Intermédiaire et Supérieure.
[illegible]

LE CAPT. CHS. DUCHAMP,
qui était attaché à la maison [illegible] & Co., est aujourd'hui attaché à la maison
ZUBERBIER & BEHAN.
successeurs de Schneider & Zuberbier, [illegible]

Avis aux Commis-Voyageurs et aux Agents.
DÉPARTEMENT DES FINANCES.
Hôtel de Ville, Nlle-Orléans, [illegible]
Ce qui suit est publié comme information pour tous les COMMIS VOYAGEURS et AGENTS qui vendent sur échantillons.
Ordonnance de la Ville, No 3779 [illegible]
[illegible]
Administrateur des Finances.